

Module d'information - accompagnement pour les écoles

Le conseil de coopération

Vous avez envie de développer des habiletés de communication et la qualité du climat dans votre classe.

Nous vous proposons un module d'accompagnement sur mesure qui vous permettra de mettre en place un conseil de coopération, véritable outil de gestion de la classe tant au niveau de l'organisation du travail que de la gestion des relations.

Contenu

- Le conseil de coopération, c'est quoi? Pourquoi faire un conseil?
- Comment instaurer le conseil?
- L'organisation d'un conseil : les outils du conseil, les rubriques, les rôles
- L'apprentissage de la citoyenneté et le développement d'habiletés de communication
- La gestion de situations particulières dans le conseil

Déroulement pratique

Nous vous offrons la possibilité d'approfondir la connaissance de cet outil et nous vous accompagnons dans la mise en œuvre, selon vos besoins.

Ce module nécessite 3 à 4 rencontres au minimum.

- Premier temps : analyse des besoins, échanges d'expériences éventuellement déjà menées, apports de références théoriques et pratiques, documents vidéo.
- Deuxième temps (après la mise en place du conseil dans les classes) : échanges et analyse de situations en lien avec le vécu dans les classes.

Inscription par téléphone ou par E-mail.

Vous avez une question ? Prenez contact par téléphone au 032 889 69 78.

Relation sans violence

Loyse Lanz
Marc Thiébaud

Château 19
2000 Neuchâtel
Tél. : 032 889 69 78

E-mail : rsv@ne.ch

Internet : www.relationsansviolence.ch

